



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES AU QUOTIDIEN

DIRECTION NATURE EN VILLE ET PROPRIÉTÉ URBAINE

SERVICES ESPACES VERTS URBAINS et PROPRIÉTÉ URBAINE

Auteurs : David MOREL, Sébastien LEFEVRE, Jean-Paul HUET et Thierry BLANCHARD

Version validée : 20/06/2023

Version de travail : 06/06/2023

Visas :

David MOREL : Validé le 20/06/2023



ANNEXE délibération TUEC 5

Acquisition auprès de Coop Logis des voies, réseaux et espaces communs divers situés dans les lotissements Jardins d'Hélios îlots A B C D E F I J K P Q et La Girardière îlot R situés zone du Tertre et intégration dans le domaine public communal



Coordonnées Auteurs : Sébastien LEFEVRE - espacesverts.secteurouest@laval.fr / jean-paul.huet@laval.fr

Coordonnées Direction : david.morel@laval.fr

Lien fichier : S:\sc-sui-esp-vert\8_GESTION SECTEURS & SITES\8-1. REUNIONS ET ECHANGES\2023-06-20_RetrocessionZonesTERTRE

Table des matières

| | | |
|---|------------------------|---|
| 1 | Reprise des lots..... | 3 |
| 2 | Pièces à fournir | 4 |

1 Reprise des lots

Lotissement du Gros Chêne

- Non rebouchage des différents trous/ornières sur la pelouse d'entrée (à gauche quand on rentre) et sur la pelouse du fond formant une noue
- Non complément de Terre Végétale pour rattraper le niveau entre la voie et la pelouse
- Non désherbage des différents massifs arbustifs
- Non complément de différents végétaux

Lotissement Luther King 2 (Carré P-Q)

- Tonte non réalisée
- Non désherbage
- Pas de point zéro visible sur l'aire de jeu
- Remplacement de 6 arbres

Lotissement de la Girardiere (Carré R)

- Refaire intégralement la haie séparatrice entre le lotissement et le chemin de la Girardière
- Non désherbage des différents massifs arbustifs
- Les allées sont restées dans le même état (Constat fait en 2018)
- Le drain est toujours apparent dans l'aire de jeu (constat fait en 2018)
- Bancs en très mauvais état
- Bordures saillantes et métalliques en périphérie des massifs arbustifs dangereux en cas de chute

Lotissement Hélios (Carré A,B,C,D,E,F,I,J,K,P,Q,R)

- Taille de tous les végétaux en bordure de voirie à réaliser
- Tonte non réalisée
- Non désherbage de tous les lots
- Haie séparatrice entre le lotissement et le chemin des Rousselières (Carré A)

Pour les aires de jeux (avec les certificats de conformité) :

- Remise à niveau des bacs copeaux
- et/ou remise en état? si nécessaire? des jeux avant rétrocession.

2 Pièces à fournir

Documents à fournir :

- Plan DWG
- Recollement avec surface par typologie
- Référence mobilier urbain et certificat de conformité des aires de jeux
- Fiches techniques de montage / démontage en français et l'éclaté de tous les jeux
- Rapports de contrôle des aires de jeux par organisme compétent
- Toutes autres pièces.